

ARRÊTÉ DU MAIRE N°T053-2026

Portant réglementation temporaire d'occupation du domaine public et de stationnement, Parking du cimetière, en agglomération

Le Maire de la commune de SOUCIEU-EN-JARREST,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le Code Pénal,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée par la loi n°82-623 du 22 juillet 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le règlement général de voirie 64-262 du 14 Mars 1964 relatif à la conservation et à la surveillance des voies communales,

Vu la demande en date du 21 avril 2026 de Madame Ludivine SEGURA, pour le stationnement du camion de l'association des Insatiables, sur le parking du cimetière, pour un atelier cuisine à destination des séniors.

Vu l'état des lieux,

Considérant que pendant les ateliers cuisine, il y a lieu de réglementer l'occupation du domaine public et le stationnement du lundi 27 avril 12h30 au mardi 28 avril 18h30.

ARRETE

ARTICLE 1 : Madame Ludivine SEGURA pour l'association des Insatiables, est autorisée à stationner le camion cuisine sur les 4 dernières places au fond du parking à gauche du cimetière situées quartier de la Piat.

ARTICLE 2 : Cette autorisation est valable du lundi 27 avril 12h30 au mardi 28 avril 18h30.

Obligation d'afficher le présent arrêté sur place.

ARTICLE 3 : Madame Ludivine SEGURA est chargée de la mise en place de la signalisation réglementaire.

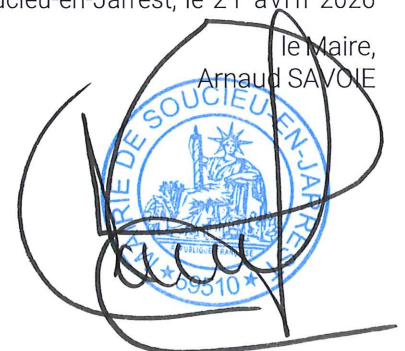
ARTICLE 4 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant, Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Responsable de la Police Municipale, Monsieur le Responsable des Services Techniques, Madame Ludivine SEGURA, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- à Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Mornant,
- à Madame la Directrice Générale des Services,
- à Monsieur le Responsable de la Police Municipale
- à Monsieur le Responsable des Services Techniques,
- à Madame Ludivine SEGURA.

Fait à Soucieu-en-Jarrest, le 21 avril 2026

le Maire,
Arnaud SAVOIE



Affiché le : 22 AVR. 2026